

171
Commune de Lagraulet.

Canton de Cadourne.

Département de la Haute-Garonne.

Bornes. — La Commune de Lagraulet est bornée au Nord par la Commune de Ganac, au Sud par Druas, à l'Est par Beaupuy et à l'Ouest par Coe. Étendue. D'après l'annuaire et le plan cadastral, la commune de Lagraulet a 1655 hectares de superficie; elle est située à onze kilomètres du canton, et une distance de 47 kilomètres la sépare de Toulouse son chef-lieu d'arrondissement et de département.

Description physique du pays. Relief du sol.

En général la Commune de Lagraulet présente de légères ondulations aux pentes douces, caillonneuses, coupées par de petits ruisseaux, assez poissonneux; les arêtes de ces collines offrent des plateaux qui se prolongent de quatre à cinq kilomètres vers la Commune de Beaupuy au Nord-Est, vers la Commune de Coe au Nord-Ouest; du Nord au Sud ces ondulations de terrain sont plus abruptes sur le côté du Nord, vers les communes de Ganac et Druas, et au Sud dans les communes de Druas et Belleme.

Le village est situé à 250 mètres environ au-dessus du niveau de la mer et sur la



M
4
171

ligne de la séparation des eaux du bassin
de la Commune et du bassin secondaire
de la Commune.

Le climat y est assez tempéré, la neige peu
abondante, le froid peu rigoureux et le
thermomètre ne descend guère au-dessous de
4; la chaleur n'y est jamais très-forte, et
le thermomètre ne monte que 28 ou 30
degrés, mais les vents du Sud-Est qui soufflent
assez fréquemment dans la contrée augmentent
parfois la chaleur et sont causes momentanées
de sécheresse et de maladie dans les troupeaux.
À part ces accidents, qui ne sont d'ailleurs
que passagers, la température est assez
uniforme, et l'air est pur et salubre, les
habitants y jouissent en général d'une
santé robuste.

Chiffre de la population.

D'après le dernier recensement la population
de la Commune est de 411 habitants ce chiffre
loin de s'accroître tend à diminuer d'une
manière sensible, ainsi au lieu de 445
habitants que portait le recensement de
1871, nous ne trouvons plus aujourd'hui
que le chiffre sus-mentionné.

Les causes de cette décroissance de population
sont multiples et sans crainte de se
tromper, on peut affirmer qu'elles ont
pour sources principales, la crainte de
pauvreté, l'amour du bien-être, les
mariages consanguins et la stérilité naturelle
et volontaire.

Divisions en sections. Hameaux et quartiers 2

La Commune présente deux hameaux bien distincts: celui du village qui se compose de 74 habitants et celui de Casnard qui en compte 73, le reste des habitants est disséminé sur toutes l'étendue de la Commune. Cette population ne représente qu'un certain de feux.

La Commune de Laysaubet, comme toutes les communes de France, possède son Conseil municipal, son maire, son adjoint, son garde-champêtre et son instituteur.

La population de la Commune est en entier composée de catholiques, desservis par un curé. Le Receveur Municipal de la Commune est un percepteur résidant à Coy, et le bureau de poste de Cadours dessert la dite commune.

Le pays produit des blés, des avoines, du maïs, du lin, des sainfoins.

Les forêts tiennent à peu près le tiers de la superficie, aussi la vente du bois de charbon pour le chauffage et les constructions est-elle une branche principale des revenus. Ces forêts sont des propriétés particulières qui ne nécessitent aucun régime forestier.

Chaque propriétaire récolte le vin nécessaire à sa famille, mais n'en a pas une quantité suffisante pour vendre au commun.

Le phylloxera a fait son apparition depuis deux ou trois ans, il semble s'être localisé dans certains quartiers du Sud-Ouest et avance peu ses ravages chaque année.

Le pays est surtout riche en moutons.

il en livre un grand nombre au commerce
La route Départementale N° 18 traverse la
Commune dans sa plus grande étendue de
l'Est à l'Ouest. Les autres voies de communications
ne sont que des chemins récemment bien entretenus
par les soins des municipalités et ne laissent
rien à désirer. La commune ne possède que
de voies ferrées, et se trouve à 20 Kilomètres de
la ligne la plus rapprochée (Montauban
à Coulouze)

La route Départementale N° 18 aboutissant à
la route Départementale N° 17 est une des voies de
communications avec Coulouze et la route de
Nerdon à Cologne nous fait communiquer par
un petit embranchement communal avec
Coulouze où l'on peut prendre la voiture qui
correspond à la Station de Messemelle
(ligne d'Orléans à Coulouze) ou la voiture
publique qui va directement à Coulouze,
passant par Châl (etc)
Après avoir dit que le terrain de Layraulet
est généralement pierreux et n'ayant trouvé
à la mairie aucune trace de documents ou
registres anciens, il me parait difficile d'attribuer
une autre étymologie au nom de notre commune
que celle de Layraulet; il est communément
admis que l'on s'écrivait *o* dans les anciens
documents; de nos jours encore, au frontispice
des monuments on a conservé cette ancienne
orthographe; il est donc probable qu'il y a
quelques siècles, le nom de Layraulet s'est
écrit Layraulet, le muet *a* du *o* se perdant par

l'usage d'une mauvaise prononciation, le v étant écrit comme un upsilon à garde, sa consommation vraie et le nom de Lappulett a reçu son orthographe définitive.

Et l'appui de cette étymologie qui me paraît la seule admissible, je dois ajouter que Lappulett est un diminutif de Lappave, et que le pays produit beaucoup de gravier.

En outre, dans le langage vulgaire, le mot grave se prononce grava, et le nom de Lappulett se dit Lappulett, preuve à mon sens, à peu près certaine que le premier de ces mots est le père du second.

Comme beaucoup de mes collègues, sans doute, après bien des recherches dans les papiers de la mairie et bien des questions posées à un bon nombre de vieillards, je n'ai pu recueillir sur l'histoire de la Commune que des détails bien vagues et fort peu précis.

Les documents officiels font complètement défaut, et les renseignements recueillis de la bouche des vieillards, sont contradictoires. Les documents de ces derniers ne remontent pas au delà de 70 ans, un seul a entendu de son père et je n'ai vu la grand-Révolution, le pays fut partagé entre plusieurs co-seigneurs, ennemis les uns des autres, à cause de leurs droits de chasse.

Sous la Couronne, ils émigraient en Espagne et ne reparaissent plus dans le pays, ni sous le premier Empire, ni sous la Restauration des Bourbons.

Ces gentilshommes d'ailleurs étaient fort

pauvres, et leurs habitations, on tout semblables
à celles du peuple. Hormis ces souvenirs
presque effacés dans leur mémoire, les bons
vieillards n'ont guère se rappeler le nom d'aucun
personnage célèbre qui soit né dans la Commune.
«Honneur à ceux dit les peuples qui n'ont
pas d'histoire». Je suis loin de m'insurger
contre le vieux proverbe, mais je constate
avec peine que ce défaut d'histoire, est son
fièvre de pauvreté, et que la commune
n'a pas à se glorifier de ses ancêtres.
Souvent les hommes célèbres sont des
malfacteurs pour l'humanité; comme ils
peuvent aussi en être la gloire, et sous ce
rapport la Commune de Laspauklet doit
encore se trouver heureuse, car si elle ne peut
parler avec fierté de ses ancêtres, elle n'a pas
du moins à déplorer leur malheur.

Donc peu de souvenirs légendaires; pas de
chants populaires dans cette paisible population;
des mœurs douces et honnêtes; croyant d'une
foi vive le symbole de son pain, peu disposés
au libre examen.

Cela sont, en général, les habitants de la
Commune de Laspauklet. Plutôt ignorants
qu'imbéciles, fidèles à leur religion
catholique plus peut-être par fanatisme
ou habitude qu'par raisonnement, peu
capables d'enthousiasme pour une nouveauté,
dévotés à leurs ministres ou à leurs Supérieurs,
peu susceptibles de fortes passions et de grandes
vertus, simples dans leur manière de vivre.

et modérés dans leurs plaisirs comme dans leurs fatigues; tel est le tableau que j'ai pu tracer des mœurs de la population.

J'ai déjà dit que les archives communales faisaient complètement défaut dans les temps reculés; elles n'ont été sérieusement conservées que depuis l'année 1789 à dater de laquelle les curés cessèrent de tenir les registres de l'état civil. Je n'ai trouvée dans cette humble commune aucune preuve de célébrité, et elle me parait, semblable à une bonne et brave fille de campagne, n'avoir jamais fait parler d'elle. Il n'y a eu d'instituteurs dans la commune régulièrement nommés par l'Académie que depuis 1840. Avant cette époque, quelques ^{hommes} dévoués étaient seuls autorisés à enseigner à lire et à écrire.

Aujourd'hui la commune est dotée d'une assez belle salle de classe où garçons et filles reçoivent l'instruction; cette salle est divisée en deux parties égales, dont l'une est affectée aux garçons et l'autre aux filles.

La population peu lettrée de Lagardet est satisfaite de l'instruction qui est donnée, et ne voit pas qu'il y ait à améliorer la situation; du reste, l'école est tous les jours de plus en plus fréquentée et l'état de l'instruction est de jour en jour meilleur, comme il est évident par le nombre des candidats qui ont eu le numéro 3; ce numéro 3 a été mérité par quatre sur

3 jeunes gens soumis à la loi et par le
nombre des conjoints qui ont tous signé
l'acte de leur contrat civil.

Vous possédez dans la Commune une
bibliothèque, peu riche, mais bien choisie,
composée de 50 volumes, depuis 1880. ces
volumes ont été lus par une bonne
partie de la population.

La caisse des écoles n'est pas encore fondée,
mais plusieurs Conseillers municipaux
se proposent de l'établir prochainement.

Cel est le résumé de ce qu'on peut dire
sur le présent et le passé de la Commune
de Lagranellet, l'auteur de ces lignes ne
doute pas que l'examen ne soit plus
brillant.

L'Institut public
de Lagranellet,
Gouffil